

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 septembre 2016

SOMMAIRE

MOTION DE SOUTIEN A LA CANDIDATURE DE LA VILLE DE PARIS A L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES D'ETE DE 2024	3
<i>Monsieur le Maire.....</i>	<i>4</i>
<i>Alain BAUDIN</i>	<i>4</i>
<i>Pascal DUFORESTEL</i>	<i>4</i>
<i>Monsieur le Maire.....</i>	<i>5</i>
<i>Monique JOHNSON.....</i>	<i>5</i>
<i>Monsieur le Maire.....</i>	<i>6</i>
<i>Alain BAUDIN</i>	<i>6</i>
<i>Monsieur le Maire.....</i>	<i>6</i>
APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2016.....	7
APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MAI 2016.....	8
RECUEIL DES DECISIONS L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	9
<i>Monsieur le Maire.....</i>	<i>24</i>
<i>Pascal DUFORESTEL</i>	<i>24</i>
<i>Monsieur le Maire.....</i>	<i>24</i>
<i>Isabelle GODEAU</i>	<i>24</i>
<i>Monsieur le Maire.....</i>	<i>25</i>
<i>Pascal DUFORESTEL</i>	<i>25</i>
<i>Monsieur le Maire.....</i>	<i>25</i>
<i>Nathalie SEGUIN</i>	<i>26</i>
<i>Monsieur le Maire.....</i>	<i>27</i>
<i>Isabelle GODEAU</i>	<i>27</i>
<i>Monsieur le Maire.....</i>	<i>27</i>
<i>Alain PIVETEAU</i>	<i>27</i>
<i>Monsieur le Maire.....</i>	<i>27</i>
<i>Alain PIVETEAU</i>	<i>28</i>
<i>Monsieur le Maire.....</i>	<i>29</i>
<i>Nathalie SEGUIN</i>	<i>29</i>
<i>Monsieur le Maire.....</i>	<i>29</i>
<i>Pascal DUFORESTEL</i>	<i>29</i>
<i>Monsieur le Maire.....</i>	<i>30</i>
<i>Alain PIVETEAU</i>	<i>31</i>
<i>Monsieur le Maire.....</i>	<i>31</i>
BUDGET PRINCIPAL - CREANCES IRRECOURVABLES - CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR ET CREANCES ETEINTES.....	32
BUDGET ANNEXE PARC DE NORON - CREANCES IRRECOURVABLES - ADMISSION EN NON-VALEUR	34
GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDEE A HABITAT SUD DEUX-SEVRES POUR UN PRET SOUSCRIT AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS POUR LA REHABILITATION DE LOGEMENTS SOCIAUX A NIORT (OPERATION RENOVATION-MAINTENANCE 2014)	35
GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDEE A HABITAT SUD DEUX-SEVRES POUR UN PRET SOUSCRIT AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS POUR LA REHABILITATION DE LOGEMENTS SOCIAUX PLACE LOUIS JOUVET A NIORT	37
MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS	39
<i>Monsieur le Maire.....</i>	<i>41</i>
<i>Nathalie SEGUIN</i>	<i>41</i>
<i>Monsieur le Maire.....</i>	<i>41</i>
<i>Nathalie SEGUIN</i>	<i>41</i>
<i>Monsieur le Maire.....</i>	<i>41</i>
<i>Elodie TRUONG.....</i>	<i>41</i>
<i>Monsieur le Maire.....</i>	<i>42</i>
<i>Elodie TRUONG.....</i>	<i>42</i>
<i>Monsieur le Maire.....</i>	<i>42</i>
<i>Nathalie SEGUIN</i>	<i>43</i>
<i>Monsieur le Maire.....</i>	<i>43</i>

<i>Marc THEBAULT</i>	145
<i>Monsieur le Maire</i>	145
<i>Nathalie SEGUIN</i>	145
<i>Monsieur le Maire</i>	145
<i>Nathalie SEGUIN</i>	145
<i>Monsieur le Maire</i>	146
<i>Nathalie SEGUIN</i>	146
<i>Monsieur le Maire</i>	146
<i>Nathalie SEGUIN</i>	146
<i>Monsieur le Maire</i>	146
<i>Elodie TRUONG</i>	146
<i>Monsieur le Maire</i>	146
<i>Nathalie SEGUIN</i>	146
<i>Monsieur le Maire</i>	146
<i>Nathalie SEGUIN</i>	146
<i>Monsieur le Maire</i>	147
<i>Nathalie SEGUIN</i>	147
<i>Monsieur le Maire</i>	147
<i>Christelle CHASSAGNE</i>	147
<i>Monsieur le Maire</i>	147
<i>Elodie TRUONG</i>	147
<i>Alain PIVETEAU</i>	147
<i>Monsieur le Maire</i>	148
<i>Marc THEBAULT</i>	149
<i>Alain PIVETEAU</i>	149
<i>Monsieur le Maire</i>	149
PORT BOINOT - DEMOLITION DE PLUSIEURS BATIMENTS - LOTS 1 ET 2 - AVENANTS N°1	150
INSCRIPTION DE CHEMINS DE RANDONNEES AU PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE	152
PROGRAMME RE-SOURCES 2016-2020 DU SYNDICAT DES EAUX DU VIVIER - ENGAGEMENT DE LA VILLE DE NIORT EN TANT QUE PARTENAIRE SIGNATAIRE	154
EVOLUTIONS PATRIMONIALES - CLASSEMENT ET DECLASSEMENT, DU DOMAINE PUBLIC, D'ELEMENTS PATRIMONIAUX	156
GROUPE SCOLAIRE JACQUES PREVERT - INSTALLATION D'UN BATIMENT MODULAIRE - AUTORISATION DE DEPOSER UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE	158
GROUPE SCOLAIRE LOUIS PASTEUR - ISOLATION DES COMBLES - CESSION DES CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE A EDF	159
CHANTIERS D'INSERTION 2016 - APPROBATION DES DEUX CONVENTIONS COMPLEMENTAIRES DE CHANTIER ENTRE LA VILLE DE NIORT ET LA MISSION POUR L'INSERTION ET POUR L'EMPLOI (MIPE)...	160
DIVERS SITES - REMPLACEMENT DES MENUISERIES, STORES ET PEINTURE - APPROBATION DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES - AUTORISATION DE SOUSCRIRE LE MARCHE - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°D2016-163 DU 9 MAI 2016 POUR LE LOT N°2	162
IMPLANTATION DE 6 BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES ET HYBRIDES	163
AMENAGEMENT DE LA BRETELLE NORD DE SORTIE DE LA RD 611 VERS LE GIRATOIRE DIT DE "COUPE GORGE" SUR LA RD 948 - CONVENTION DE FINANCEMENT	165
PAIEMENT DEMATERIALISE DU STATIONNEMENT - CONVENTION VILLE / PARKNOW FRANCE SAS	166
EGLISE NOTRE DAME - REMISE EN ETAT DU RETABLE ASSOCIE AU TABLEAU "SAINT VINCENT DE PAUL" - APPROBATION DU NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT	167
<i>Simon LAPLACE</i>	169
<i>Monsieur le Maire</i>	169
<i>Nathalie SEGUIN</i>	169
<i>Monsieur le Maire</i>	169

[. RETOUR SOMMAIRE](#)

DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES



PROCES-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 septembre 2016

Président :**MONSIEUR JEROME BALOGE****Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Sébastien PARTHENAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Eric PERSAIS

Excusés :

Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

[. RETOUR SOMMAIRE](#)

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 septembre 2016

Voeu n° V-2016-2

Direction du Secrétariat Général

Motion de soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de 2024

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Vu l'article L. 2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que les Jeux Olympiques et Paralympiques incarnent des valeurs sportives, éducatives et citoyennes auxquelles la Ville de Niort est particulièrement attachée ;

Considérant que la Ville de Paris est candidate à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 ;

Considérant, qu'au-delà de la Ville de Paris, cette candidature concerne l'ensemble du pays ;

Considérant que l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024 aura nécessairement des retombées positives sur la pratique sportive et les politiques conduites par la Ville en ce domaine ;

Considérant que la Ville de Niort souhaite participer à la mobilisation autour de ce projet.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- apporter son soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 et émettre le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	6
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGÉ

[. RETOUR SOMMAIRE](#)

Monsieur le Maire

Mesdames, Messieurs, chers collègues, si vous voulez bien regagner vos places, nous n'allons pas tarder à commencer la séance.

Il nous faut désigner un secrétaire de séance. Y a-t-il des volontaires ? Oui, Monsieur LAPLACE.

Avant de commencer le Recueil des décisions, nous avons un vœu de soutien. Nous verrons ensuite les procès-verbaux.

Lecture de la motion

Cette motion de soutien va bien sûr dans la ligne directe de la mobilisation qu'organisent la Ville de Paris et la France autour de cette candidature et il est important que toutes les collectivités, au même titre que les clubs de sport et les citoyens soient associées. C'est la démarche qui vous est proposée, ce soir, afin que notre Ville s'associe à notre capitale Paris, pour l'organisation de ces jeux.

Alain BAUDIN

J'ai proposé cette motion à la municipalité et aujourd'hui ça se traduit par un vœu. On vient de vivre les Jeux Olympiques et Paralympiques au Brésil, et l'on se rend compte que c'est un moment de communion entre les sportifs.

Il y a aussi un symbole puisque 100 ans après les derniers jeux, ce serait vraiment beau d'avoir les jeux à nouveau en France, à Paris. Cet événement est un moment de sport, de cohésion humaine sans équivalent et quand on voit qu'il y a plus de 200 pays qui sont représentés, plus de 13 000 sportifs, sans compter les milliards de spectateurs ou de téléspectateurs, c'est une ouverture unique sur le monde. Je crois que ce serait aussi quelque chose qui serait très fédérateur pour notre jeunesse. C'est bon aussi pour les retombées économiques, pour améliorer les infrastructures sportives, mais aussi les infrastructures comme les transports en commun. Comme on va tous à Paris, on sait effectivement qu'il y en a besoin. Je crois que tout ça milite pour que notre Ville, Ville moyenne, Ville sportive, Ville attachée aux valeurs du sport, soit aux côtés de ceux qui souhaitent cette candidature pour les Jeux 2024.

Pascal DUFORESTEL

Pour l'entame de ce Conseil de rentrée, je vais vous faire plaisir en vous disant que notre soutien à la candidature de Paris vous est acquis. Je pense que ceci ne mérite pas débat entre nous et marque un intérêt au-delà du sport, à vocation internationale que doit porter chaque collectivité territoriale. Même si on est loin des compétences directes exercées par la Ville de Niort, il n'en demeure pas moins que cela peut être intéressant.

Toutefois, permettez-moi de m'étonner que sur d'autres sujets de nature également internationale, l'accueil des migrants, nous soyons beaucoup plus discrets, que nous n'ayons pas pu accoucher d'un vœu dans ce domaine et au-delà d'un vœu, d'actions concrètes car en l'occurrence nous sommes en

[. RETOUR SOMMAIRE](#)

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 septembre 2016

Délibération n° D-2016-330

Direction Patrimoine et Moyens

Groupe scolaire Louis Pasteur - Isolation des combles - Cession des Certificats d'économie d'Énergie à EDF

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

La loi de programme fixant les orientations de la Politique Énergétique (PPE) du 13 juillet 2005 a créé le dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE). Ce dispositif instaure une obligation d'économie d'énergie aux vendeurs d'énergie et de carburants exprimée en kWh cumulé actualisé (kWh cumac).

Les collectivités ont la possibilité de faire valoir les économies d'énergie réalisées sur leur patrimoine et de valoriser les CEE ainsi obtenus en les cédants aux acteurs « agréés ».

La Ville de Niort s'est engagée dans des travaux d'isolation des combles (526,42 m²) du bâtiment C du groupe scolaire Louis Pasteur. Ces travaux ont eu lieu ce 19 septembre 2016.

EDF a proposé le rachat des certificats d'économie d'énergie pour un montant de 2 000,00 €. Ce prix de rachat est plus intéressant que celui du marché de plus, il ne nécessite pas de traitement administratif.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le principe de cession des certificats d'économie d'énergie pour le chantier d'isolation du groupe scolaire Louis Pasteur pour un montant de 2 000,00 € ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents nécessaires à cette vente et émettre les documents comptables nécessaires à cette recette.

**LE CONSEIL
ADOPTÉ**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	1
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY

[. RETOUR SOMMAIRE](#)

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 septembre 2016

Délibération n° D-2016-331

Direction Patrimoine et Moyens

Chantiers d'insertion 2016 - Approbation des deux conventions complémentaires de chantier entre la Ville de Niort et la Mission pour l'Insertion et Pour l'Emploi (MIPE)

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Depuis plusieurs années, la Ville de Niort a développé son partenariat avec différents opérateurs dans les actions d'insertion.

Aussi, de nombreux chantiers d'insertion ont été confiés à l'association « Mission pour l'insertion et Pour l'Emploi » (MIPE) pour réaliser différents travaux de rénovation ou de réaménagement du patrimoine communal.

Pour l'année 2016, le Conseil municipal en sa séance du 18 décembre 2015 a approuvé dix conventions pour une participation de la Ville de Niort estimée comme suit :

- 99 942,00 € pour la main d'œuvre ;
- 13 969,15 € TTC pour la fourniture des matériaux nécessaires à la bonne exécution des chantiers.

Un des chantiers concernait le stade des Gardoux avec le lavage et la mise en peinture des façades côté stade.

Ce chantier a été validé pour un montant de 17 346,00 € pour la main d'œuvre (MIPE) et 731,53 € TTC pour l'achat de matériaux. Les travaux ont été réalisés pour moitié, soit pour un montant de 8 673,00 €.

De nouvelles priorités sont apparues en cours d'année, ainsi, il est aujourd'hui proposé d'annuler ce chantier pour la partie restante et de réaliser deux nouveaux chantiers :

Equipements	Nature du chantier	Montant affecté à la main d'œuvre (en € TTC)	Montant estimés des matériaux (en € TTC)
Gymnase Edmond Proust	Travaux de peinture	7 944,00	2 152,38
Stade de Cholette	Travaux de menuiserie	649,40	152,14

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- modifier la délibération n°2015-529 dans sa partie relative au chantier du stade des Gardoux en approuvant ce chantier pour un montant de 8 673,00 € au lieu de 17 346,00 € ;
- approuver les deux nouvelles conventions de chantier entre la Ville de Niort et la MIPE ;

[. RETOUR SOMMAIRE](#)

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 septembre 2016

Délibération n° D-2016-332

Direction Patrimoine et Moyens

Divers sites - Remplacement des menuiseries, stores et peinture - Approbation du Dossier de Consultation des Entreprises - Autorisation de souscrire le marché - Modification de la délibération n°D2016-163 du 9 mai 2016 pour le lot n°2

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Lors de sa séance du 9 mai 2016, le Conseil municipal a approuvé par l'intermédiaire d'une délibération amont, le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) relatif au remplacement des menuiseries, et stores, ainsi qu'une prestation peinture pour divers sites du patrimoine de la Ville de Niort.

Réparti en cinq lots, une tranche ferme et six tranches optionnelles, le montant global de cette opération était estimé à 300 280,07 € TTC.

Il s'avère qu'une erreur matérielle a été émise dans le calcul de l'estimatif du lot 2 « menuiserie acier et aluminium ». Il convient de revoir l'estimatif du lot 2 à la hausse.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- rapporter la partie lot n°2 « menuiserie acier et aluminium » de la délibération 2016-163 du 9 mai 2016 ;
- approuver l'étendue des besoins au regard du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) pour le lot 2 selon la décomposition suivante :

N° Lot	Désignation /lot	Montant €HT tranche ferme	Montant €HT de la tranche optionnelle 1	Montant total en €HT	Montant total €TTC
2	Menuiserie acier et aluminium	56 000,00	17 000,00	73 000,00	87 600,00

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché de travaux s'y rapportant.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY

[. RETOUR SOMMAIRE](#)

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 septembre 2016

Délibération n° D-2016-333

Direction Espaces Publics

Implantation de 6 bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Le développement de la mobilité électrique est une des solutions pour améliorer la qualité de l'air, réduire les émissions des gaz à effet de serre et diminuer la consommation d'énergies fossiles.

L'avènement de ce mode de déplacement plus respectueux de l'environnement nécessite l'implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides sur le territoire communal.

En tant qu'autorité concédante d'électricité, le Syndicat Intercommunal d'Energie des Deux-Sèvres (SIEDS), a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par la Région pour le Déploiement des Infrastructures de Recharge pour les Véhicules Electriques et hybrides en Poitou-Charentes afin de développer la couverture sur le département des Deux-Sèvres.

Des bornes ont déjà été installées par Séolis dans de nombreuses communes dont, à proximité de Niort, La Crèche, Chauray et Coulon. Les bornes installées par Séolis constituent le réseau Alterbase.

Il est proposé d'équiper 6 sites sur le territoire de Niort dans le cadre de ce premier programme de déploiement. Les 6 sites retenus sont rue Archimède (Noron, Pôle Universitaire, pépinière d'entreprises), l'Acclameur, l'avenue de la Venise verte (parking de la patinoire), la rue des Prés Faucher, le parking des Capucins et la place Chanzy.

Chaque borne permet d'équiper deux places mitoyennes de stationnement. A partir d'un seul point de comptage électrique sur le domaine public elle alimente deux séries de deux prises correspondant à l'équipement de tout type de véhicules électriques ou hybrides. Les bornes retenues seront de type « accéléré » (22 kVA) pour une recharge du véhicule en 1 à 2 heures. Elles sont plus performantes que les bornes de type « standard » (3 kVA) qui ne permettent qu'une recharge en 4 à 6 heures.

Le coût d'investissement pour la Ville est de 11 130 € HT pour une borne de recharge accélérée. Ce montant comprend la totalité de la prestation d'installation (investissement d'achat des bornes, pose et raccordement au réseau électrique). Sous condition de garantir la gratuité du stationnement aux véhicules électriques pendant les deux premières années qui succèdent à la pose des bornes de recharge, le projet est éligible aux aides mises en place qui permettent d'obtenir une subvention de financement à hauteur de 80 % du projet. L'engagement pour la commune s'élève donc à 2 226 € HT pour une borne de recharge accélérée, soit 13 356 € HT pour les 6 bornes.

Le contrat proposé par Séolis comprend les prestations de fourniture, pose et raccordement ainsi que la maintenance et la prise en charge des consommations électriques moyennant un coût annuel de 180 € TTC par borne et par an.

Les crédits correspondants à cette opération sont inscrits au budget 2016.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le projet d'implantation de 6 bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides ;

[. RETOUR SOMMAIRE](#)

Simon LAPLACE

Petite prolongation des journées du patrimoine ce soir, avec une délibération qui fait suite à une délibération précédemment adoptée, qui vise à la restauration du retable « Saint Vincent de Paul » qui est une œuvre d'art du peintre et artiste Niortais Bernard d'Agesci.

En l'occurrence, la délibération est modifiée dans son financement, puisque la Ville obtient des crédits d'un montant de 2 762,50 € de la part de la CAN, via le fonds communautaire pour le patrimoine.

Il est donc demandé au Conseil municipal d'adopter le nouveau plan de financement.

Monsieur le Maire

Merci. Y a-t-il des questions ou des remarques ? Non.

Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? 2 abstentions. Adoptée.

Nathalie SEGUIN

Hors micro... Vous nous autorisez Monsieur le Maire ?

Monsieur le Maire

Vous faites ce que vous voulez, c'est juste une restauration d'art et par ailleurs Vincent de Paul était un homme très solidaire et généreux. Merci.